



## DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

**2023 DAE 31** – Budget participatif parisien - Conventions et subventions (715 000 euros) en faveur de neuf structures parisiennes de l'économie sociale et solidaire pour la transition écologique de l'économie

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris apporte un soutien constant à l'émergence et à la structuration de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette économie, aux effets utiles, au lien territorial fort, est créatrice d'emplois au service de tous, mais aussi porteuse d'innovation sociale. Au sein de l'ESS, parmi les dispositifs favorisant le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, l'insertion par l'activité économique (IAE) a été reconnue à de multiples reprises, notamment par la Cour des Comptes, comme l'un des plus efficaces. En effet, s'adressant aux personnes rencontrant à la fois des difficultés sociales et professionnelles, elle permet, par la mise en activité, par un accompagnement social et professionnel renforcé et par des actions de formation adaptées, d'obtenir des résultats très positifs : en 2021, à Paris, 58% des personnes qui sont sorties d'un parcours en IAE ont eu une sortie dite dynamique, c'est-à-dire principalement une sortie en emploi ou en formation.

La Ville de Paris mène par ailleurs de nombreuses politiques en faveur du développement de nouveaux modèles de production et de consommation, plus respectueux de l'environnement comme des hommes et femmes mobilisés sur toute la chaîne de valeur. Elle s'est ainsi dotée de Plans Économie Circulaire et Alimentation Durable ambitieux, met en place une stratégie de sortie du plastique à usage unique, de transition écologique du bâtiment ou encore de réduction des impacts environnementaux des activités de logistique urbaine (bruit, émission de gaz à effet de serre, de particules fines, etc.).

En plus d'être des actrices de la transition solidaire de l'économie, les structures de l'ESS et les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) parisiennes sont bien souvent engagées en faveur de la transition écologique, ce à quoi la Ville les encourage vivement. Nombre de SIAE offrent à leurs salariés des parcours d'insertion vers les métiers écologiques de demain. De nombreuses associations ou entreprises de l'ESS développent des modèles d'activité vertueux, ancrés dans leur territoire, à lucrativité limitée mais à forts impacts social et environnemental. C'est

dans cette perspective que l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire » pour le développement des structures de l'ESS, et notamment des SIAE, parisiennes, lancé en février 2022, a été renouvelé en 2023.

A travers cet appel à projet, la Ville de Paris veut s'engager dans la durée aux côtés de structures de l'ESS souhaitant participer de manière structurante à la transition écologique et solidaire de l'économie parisienne. L'accompagnement des lauréats est désormais proposé sur trois ans, pour permettre de leur proposer tous les leviers de soutien existants, à savoir des subventions en fonctionnement (d'un montant maximum de 50 000 euros chaque année, représentant au maximum 80% du montant du projet) et en investissement, un accompagnement pour l'accès à des locaux appropriés, ou encore un soutien dans la mise en relation avec des dispositifs de financement de l'entreprenariat social et des fonds d'investissement à impact.

Le 11 juillet 2023 a eu lieu le comité de sélection de cet appel à projet, présidé par Florentin Letissier et réunissant des personnes qualifiées issues de différentes institutions et associations expertes de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire : l'ADEME Île-de-France, l'association Les Canaux, la Chambre Régionale de l'ESS, la DRIEETS (Ministère du travail), le Grafie (inter-réseaux de l'IAE en Île-de-France), l'Institut National de l'Économie Circulaire, l'association Orée, l'antenne parisienne de France Active Paris Initiative Entreprises (PIE) et le SYCTOM. Le comité a désigné lauréates neuf des 32 structures candidates. La présente délibération vise à apporter un soutien financier à ces neuf structures de l'ESS.

Le premier axe de l'appel à projets visait à soutenir les SIAE parisiennes ou d'autres territoires dans le développement d'une activité à Paris participant à la transition écologique de l'économie, et avec l'ambition de créer des postes en insertion sur le territoire parisien. Le comité de sélection a retenu cinq des 12 structures candidates à cet axe. Les projets retenus devraient permettre de créer plus de 170 ETP en parcours d'insertion dans ces structures.

**Carton Plein 75** (18e) est une entreprise d'insertion (EI), un atelier chantier d'insertion (ACI) et une structure du dispositif premières heures. Créée en 2012 et implantée à Paris, elle a pour mission l'accompagnement dans l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées du travail, à travers des activités de collecte, tri et conditionnement du carton et des matières valorisables, et de logistique et transport à vélo. La structure compte 94 salariés et 13 bénévoles. Carton Plein souhaite diversifier les exutoires du carton collecté dans le cadre de son activité historique, en produisant de la litière équine, des matériaux de calage pour la livraison et des matières carbonées (broyat de cartons et de cagettes). Ce dernier doit permettre d'augmenter la part de réutilisation des cartons collectés, favoriser le remplacement de produits neufs pour les matériaux de calage et participer au développement des offres de cyclo-logistique du territoire. Avec ces activités, l'entreprise prévoit de diversifier ses parcours d'insertion et pourrait créer quatre équivalents temps plein (ETP) parmi l'équipe permanente et dix ETP en insertion sur trois ans. Je vous propose de m'autoriser à signer les conventions jointes en annexe, qui prévoient de lui accorder une subvention de fonctionnement de 35 000 euros au titre de l'exercice 2023 pour l'amorçage de ces nouvelles filières, cette subvention devant servir à réaliser une étude de faisabilité technico-économique sur leur mise en œuvre, et une subvention d'investissement de 9 000

euros, qui permettra à l'association d'acquérir une machine coûtant 11 000 euros permettant de produire la litière équine, au titre du projet « Re-fabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif.

**Les Pincés à Linge** (Noisy-le-Grand) est une association agréée ACI en Seine-Saint-Denis. Créée en 2020, elle collecte des baskets et sneakers, qu'elle revend en moyenne à 30 euros ou redistribue aux plus démunis. L'association compte trois salariés permanents et 11 salariés en insertion. Les Pincés à Linge a pour projet d'ouvrir à Paris des boutiques solidaires pour revendre ses chaussures reconditionnées. L'association s'est vu proposer une première opportunité d'ouverture de boutique à Paris, dans le 12<sup>e</sup>, dans des locaux de l'AFPA (rue Georges et Mai Politzer). Cette implantation lui permettra de se rapprocher de lieux où organiser des sensibilisations et collectes supplémentaires, avec les bailleurs sociaux et clubs sportifs, et de tester l'appétence du public parisien pour ses chaussures reconditionnées avant d'envisager l'ouverture d'une à deux nouvelles boutiques à Paris. Ce projet doit permettre de réduire les déchets à travers la collecte de 36 000 paires de baskets, avec un taux de revalorisation de 40%, et de développer une filière de reconditionnement sur un segment de produits encore peu exploité. La structure prévoit, grâce à ce projet, la création de 11 ETP dans son équipe permanente et de 30 ETP en insertion, à Paris et en Seine-Saint-Denis, sur trois ans. Je vous propose de m'autoriser à signer les conventions jointes en annexe, qui prévoient de lui accorder une subvention de fonctionnement de 50 000 euros au titre de l'exercice 2023 pour l'amorçage du projet et une subvention d'investissement de 40 000 euros qui permettra de financer l'aménagement et les équipements – machine de cordonnerie, machine de désinfection, caisse enregistreuse, mobilier sur-mesure, rayonnage, travaux d'aménagement et décoration, etc. – de la première boutique parisienne, d'un coût total de 50 000 euros.

**Nouvelle Attitude** (Buc) est une société par actions simplifiée (SAS) créée en 2008, agréée EI, filiale du groupe La Poste, qui compte 180 salariés. L'entreprise forme et accompagne des personnes éloignées de l'emploi en proposant aux collectivités et entreprises des services de collecte et traitement de matières, de tri de papier/carton, de reconditionnement et de logistique. Elle a également lancé en 2022 une activité de reconditionnement de vélos à assistance électrique (VAE) sur tout le spectre du réemploi : identification de flottes, reconditionnement, vente sous garantie, maintenance. La structure a déjà vendu par correspondance 100 VAE de postiers reconditionnés à Paris en huit mois. L'impossibilité d'essayer les VAE ayant été identifiée comme un frein à l'achat, elle souhaite implanter un point de vente à Paris et, à terme, un petit atelier de collecte et reconditionnement de vélos à assistance électrique pour capter et traiter localement les flottes parisiennes et faciliter les opérations de SAV. La vente des vélos à un tarif 50-60% moins cher que le neuf garantit un gain de pouvoir d'achat pour les clients, en plus de promouvoir les formes de mobilités décarbonées et de développer une filière de réemploi, 70% de la masse des vélos collectés étant réemployable. L'entreprise prévoit, grâce à ce projet, la création d'un à deux ETP parmi l'équipe permanente et de sept à huit ETP en insertion sur trois ans, avec un objectif de 75% de sorties positives. Je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 50 000 euros au titre de l'exercice 2023 pour l'amorçage du projet, et de m'autoriser à signer la convention afférente.

**Yoti Paris** (14e) est une association créée en 2023 et affiliée à l'association nationale Yoti, spécialisée dans le reconditionnement de jeux et jouets en milieu carcéral. Cette dernière mène une activité de collecte, reconditionnement et commercialisation de jeux et jouets qui emploie des détenus dans l'atelier de la maison d'arrêt de Bois d'Arcy (Yvelines). La structure compte 12 ETP permanents et 32 postes de détenus. Aujourd'hui, Yoti la Santé souhaite développer un ACI au sein de la maison d'arrêt de la Santé, dans le 14e, couplé à un show-room au cœur de Paris, pour changer d'échelle sur la collecte et industrialiser le reconditionnement. Ce projet, avec des objectifs de 150 tonnes collectées dès sa troisième année et un taux de 70% de réemploi, va permettre une réduction des déchets et le renforcement des filières de réemploi et de réparation des jeux et des jouets. Ce projet va aussi générer un fort impact social sur un public prioritaire de l'Etat et de la Ville, la structure prévoyant la création de 96 postes en insertion pour des personnes condamnées ayant encore 36 mois de peine, et 15 ETP permanents dès sa troisième année. Je vous propose de m'autoriser à signer les conventions jointes en annexe, qui prévoient de lui accorder une subvention de fonctionnement de 38 000 euros au titre de l'exercice 2023 pour l'amorçage du projet et une subvention d'investissement de 115 000 euros qui permettra de financer l'aménagement du nouvel atelier à la Santé (réfection des sols, adaptation électrique, implantation et aménagement d'une mezzanine, etc.) et l'acquisition d'équipements techniques et informatique (coût prévisionnel des investissements pour l'année 2023 : 367 000 euros).

**Cygogne** (La Garenne Colombes) est une SAS agréée EI créée en 2021 spécialisée dans la logistique et la livraison du dernier kilomètre en mobilité douce/active. Elle forme et accompagne des personnes éloignées de l'emploi à travers des activités de livraison, collecte, transport, stockage et distribution de marchandises. Ses hubs logistiques sont pensés comme des tiers lieux ouverts aux habitants, artisans et commerçants. L'entreprise compte trois cofondateurs et 18 salariés dont sept ETP en insertion. Ayant déjà des clients lui demandant des livraisons à Paris, Cygogne souhaite essaimer son activité afin de répondre à ces commandes et d'améliorer les conditions de travail de ses logisticiens en réduisant la durée et la distance de leurs trajets. La structure prévoit la création de 27 postes en insertion et 30 ETP permanents dès sa troisième année d'exploitation trois ans. Je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit de lui accorder une subvention de fonctionnement de 40 000 euros au titre de l'exercice 2023 pour l'amorçage du projet, permettant de financer le poste de la chargée de développement qui sera en charge notamment de la recherche de locaux parisiens et des relations avec l'unité départementale de la DRIEETS.

Le deuxième axe de l'appel à projets visait à permettre la structuration de cinq filières prioritaires dans l'économie sociale et solidaire :

- Les alternatives aux plastiques à usage unique, en particulier via les dispositifs de consigne pour réemploi dans la distribution et la restauration (restauration collective, ventes à emporter, livraison à domicile, etc.) ;
- L'allongement de la durée de vie des équipements électriques, électroniques et numériques ;
- Les réemploi, réparation, surcyclage ou recyclage dans l'ameublement, le bâtiment et les travaux publics ;
- Les réemploi, réparation, surcyclage ou recyclage des textiles, chaussures et linge de maison ;

- La mobilité et la logistique douce.

Le comité de sélection a retenu quatre des 20 structures candidates à cet axe.

**Ergosanté Production** (Anduze) est une société à responsabilité limitée (SARL) agréée entreprise adaptée créée en 2017, filiale de la société Ergosanté, groupe spécialisé dans l'aménagement et la fabrication de postes de travail ergonomiques et responsables. Ergosanté Production fabrique et reconditionne des sièges de bureaux et compte 49 salariés, dont plus de 55% est en situation de handicap. Son projet est aujourd'hui de se rapprocher de ses gisements de sièges à reconditionner et de ses clients, en majorité en Île-de-France, en développant un nouvel atelier de production à Paris, spécialisé dans le reconditionnement. Cela permettra à Ergosanté Production de réduire ses chaînes de transport et de logistique ainsi que de faciliter le service après-vente auprès de ses clients. La structure prévoit la création de huit ETP à trois ans, dont quatre à cinq personnes en situation de handicap. Je vous propose de m'autoriser à signer les conventions jointes en annexe, qui prévoient de lui accorder une subvention de fonctionnement de 40 000 euros pour l'amorçage du projet et une subvention d'investissement de 39 000 euros qui permettra de financer l'acquisition de machines pour son atelier parisien (machines à coudre industrielles, nettoyeur vapeur, compresseur, sécheur d'air, etc.), d'un coût total de 79 000 euros.

**Les Grands Moyens Construction** (3e) est une société coopérative de production (SCOP) SARL créée en 2021, spécialisée dans la construction de gros œuvre et second œuvre à base de matériaux bio-sourcés et géo-sourcés, dans la maçonnerie en terre crue et l'isolation en paille. La coopérative utilise ces matières, dont la mise en œuvre est faiblement émettrice de gaz à effet de serre, et qui se trouvent en abondance en Île-de-France, comme déchets de travaux du BTP ou co-produits agricoles. Elle compte cinq salariés-associés en CDI à plein temps. Après avoir démarré son activité en 2021 et remporté quelques gros marchés de construction et réhabilitation en Île-de-France, Les Grands Moyens Construction souhaite changer d'échelle et renforcer son activité en recrutant de nouveaux coopérateurs-salariés et en s'outillant pour optimiser ses chantiers. Ce projet, qui s'inscrit dans la filière prioritaire du bâtiment, apporte une solution bas carbone et sans criticité d'accès aux matières premières à l'enjeu fondamental de la rénovation thermique et de la construction. La structure prévoit par ailleurs la création de quatre ETP à trois ans, le recrutement de personnes en sortie de parcours d'insertion, et souhaite travailler en sous-traitance avec des SIAE (à l'instar de l'ACI Terres de Femmes). Je vous propose de m'autoriser à signer les conventions jointes en annexe, qui prévoient de lui accorder une subvention de fonctionnement de 35 000 euros qui doit faciliter l'embauche de nouveaux salariés en charge notamment des fonctions supports (commercial et administration) et une subvention d'investissement de 44 000 euros qui permettra l'acquisition de nouvelles machines et outils pour industrialiser ses processus de production (fouloirs pneumatiques, malaxeurs, projeteuses, transpalettes, échafaudages, ponceuses, etc.), d'un coût total de 88 000 euros.

**Pimp Your Waste** (siège social dans le 6e, production à Romainville) est une SAS de l'économie sociale et solidaire agréée entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) et créée en 2019, spécialisée dans la menuiserie circulaire. Elle produit du mobilier et de l'aménagement d'intérieur à partir de matériaux issus de la déconstruction de bâtiment et de l'événementiel et a travaillé notamment en partenariat avec des structures engagées dans le dispositif premières heures

(telles qu'Aurore). L'entreprise compte cinq ETP salariés et quatre associés à temps partiels, pour sept ETP au total. Pour faire face à son carnet de commande rempli par des sous-traitances (notamment pour les Jeux Olympiques et Paralympiques), Pimp Your Waste a pour projet d'améliorer ses capacités de production pour changer d'échelle et de travailler sur la visibilité et l'attractivité de son offre. A terme, l'entreprise souhaite également créer un show-room et un bureau d'études dédié aux opérations d'aménagement et à la conception de mobilier sur mesure dans Paris. L'entreprise prévoit ainsi la création de 15 ETP au bout de trois ans, dont sept dans le cadre du dispositif premières heures et étudie la possibilité de devenir SIAE. Je vous propose de m'autoriser à signer les conventions jointes en annexe, qui prévoient de lui accorder une subvention de fonctionnement de 40 000 euros pour financer les ressources humaines et l'ingénierie liés au changement d'échelle et à l'industrialisation de son activité et une subvention d'investissement de 50 000 euros qui permettra de financer l'acquisition de nouvelles machines et outils plus performants (dégauchisseuses-raboteuses, toupie, aspiration pour filtration de l'air, scie à ruban, ponceuse à large bande, etc.), d'un coût total de 138 000 euros.

**Vesto** (siège social à Saint-Maur-des-Fossés, production à Romainville) est une SAS de l'économie sociale et solidaire agréée ESUS. Créée en 2020, elle est spécialisée dans la collecte, le reconditionnement et la vente de matériel de restauration professionnelle et compte aujourd'hui 28 salariés. Alors qu'elle s'apprête à déménager sa production dans une usine de 7 000 m<sup>2</sup> à Compans (77), l'entreprise souhaite garder une antenne à proximité du centre de Paris pour y créer un point de massification des gisements collectés auprès des restaurants parisiens et un showroom de vente de ses équipements reconditionnés. Ce lieu aura pour but de fidéliser et d'élargir la clientèle de Vesto, notamment les acheteurs publics soumis à l'article 58 de la loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » qui impose aux collectivités et à l'État d'acquiescer un certain taux de produits issus du réemploi. À la suite d'un appel à projets utilisateurs, l'entreprise a été choisie pour s'implanter dans un local Elogie-SIEMP au 98 quai de la Rapée (12e) et proposera de la vaisselle, du mobilier, du linge et des tenues professionnelles, pour les secteurs de la cuisine et de la restauration. La structure prévoit ainsi la création de six ETP dès sa troisième année d'exploitation du lieu et souhaite travailler avec des salariés en sortie de parcours en SIAE parisiennes. Je vous propose de m'autoriser à signer les conventions jointes en annexe, qui prévoient de lui accorder une subvention de fonctionnement de 35 000 euros pour l'amorçage du projet et une subvention d'investissement de 55 000 euros qui permettra d'aménager son nouveau local (sol, électricité, plomberie, mobilier, monte-charge, etc.), pour lequel elle prévoit de réaliser 97 000 euros de travaux.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris